agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
Fondata nel 1927
http://www.fides.org

EUROPE/ITALIE - Approbation par la Conférence épiscopale italienne du nouveau Règlement pour les Centres missionnaires diocésains

Rome (Agence Fides) - La Présidence de la Conférence épiscopale italienne (CEI) a approuvé le schéma de règlement concernant les Centres missionnaires diocésains qui remplace le précédent Statut, qui remontait à 1969. Indiquant la « nature et finalité » du Centre missionnaire diocésain, le Règlement précise que celui-ci est « le principal instrument dont l'Evêque, premier responsable de la vie missionnaire de l'Eglise particulière, se sert pour promouvoir, diriger et coordonner l'activité missionnaire ». En outre, « il comprend la Direction diocésaine des Œuvres pontificales missionnaires, qui contribuent à la Pastorale missionnaire par leur caractère universel et par leur soutien spécifique à la mission ad gentes ». Il appartient entre autre au Centre missionnaire diocésain « de prédisposer et de réaliser, avec les Instituts de vie consacrée, les Sociétés de vie apostolique et les autres Organismes missionnaires présents dans le Diocèse, des parcours d'animation et de formation afin de faire redécouvrir et vivre l'engagement missionnaire en tant que réalité constitutive de l'Eglise et vocation naturelle de tout chrétien ; de promouvoir et d'organiser en particulier la participation de la communauté ecclésiale locale aux collectes missionnaires à caractère universel, en particulier en ce qui concerne la collecte des offrandes à l'occasion de la Journée missionnaire mondiale et de la Journée missionnaire des Jeunes ; de sensibiliser les fidèles aux besoins des Eglises les plus pauvres et aux initiatives de solidarité en leur faveur ». Le Directeur du Centre missionnaire diocésain « est choisi et nommé par l'Evêque parmi les personnes dotées de la sensibilité et de la compétence nécessaires ». Il est Directeur diocésain des Œuvres pontificales missionnaires. (SL) (Agence Fides 17/07/2012)

> LINKS

Texte intégral du document (en italien):
http://www.chiesacattolica.it/pls/cci_new_v3/V3_S2EW_CONSULTAZIONE.mostra_pagina?id_pagina=33774&rifi=guest&rifp=guest:

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it